

COMPTE RENDU Groupe de travail CHSCT

Jeudi 28 septembre 2017

Étaient présents :

Représentants des collectivités et établissements publics

Aucun représentant

Représentants du personnel

MORAL Christophe

HELMRICH Angel

BEDOS Audrey

TAÏL Rachid

BAU Robert

Membres de l'administration

Serge CANTIER

Cédric FIGAROLA

Daniel DUBUC

Documents Uniques

- **Caudies de Conflent** : Aucune remarque.
- **Vinca (CCAS)** : Importance du suivi sur ce type de structure.
- **Eyne** : Aucune remarque.
- **Haute vallée du Sègre (SIVM)** : Ok pour la partie administrative, en attente de la partie technique pour valider entièrement le Document Unique.
- **Mont-Louis** : Aucune remarque.

ACFI

- **Taulis** : Si inspection déjà menée, aucune action du Comité Technique.

Livret CHSCT

- Communication à toutes les collectivités avec lettre d'accompagnement.

Visite de services

- **Espira de l'Agly** : La situation est compliquée, la CGT est intervenue de son côté pour des signes d'harcèlement. La délégation du Comité Technique qui a commencé la médiation demandée par l'Autorité Territoriale attend le retour de son rapport et une dernière réunion en présence de toutes les parties.
- **UNSA** : Le référent déontologue pourrait être une solution pour résoudre des solutions naissantes. La commission est la solution souhaitée par les représentants du personnel.
- **Communauté de communes du Haut-Vallespir** : Commune qui a plus de 50 agents et donc son propre CT-CHSCT.
Il convient de voter une nouvelle visite de services. La CGT propose la commune **Joch**. Cette visite sera votée en séance plénière.

Organisation du CT

- **Cédric FIGAROLA** introduit cette thématique dans la réunion de travail car l'organisation de Comité Technique suite à des avis défavorables unanimes pose de vrais problèmes pour les services du CDG 66 (Organisation de réunion, relance des collectivités, recherche du quorum, décrédibilisation du CDG 66). En ce premier semestre 2017, 1 CT par mois a été organisé. **Cédric FIGAROLA demande aux représentants du personnel une solution afin d'éviter que cette situation se reproduise.**
- L'**UNSA** propose l'organisation de réunion préparatoire avec analyse des dossiers.
- La **CGT** trouve qu'une réunion préparatoire n'améliorerait pas le déroulement et le fonctionnement des comités techniques.
- La **CGT** insiste sur les positions nationales à défendre dans les instances départementales car les élus locaux se doivent d'être informés.
- **Cédric FIGAROLA** rappelle que les positions nationales des syndicats sont une chose à respecter. Cependant, les **avis défavorables unanimes** posés par les représentants du personnel sur certains dossiers (même complet) décrédibilisent l'action du Comité Technique. Certaines collectivités se plaignent des avis du Comité Technique malgré toute leur bonne volonté lors de la création des dossiers. Certaines se posent des questions sur l'intérêt de saisir le Comité Technique lors d'un changement imposé par la loi (RIFSEEP) et qui obtiendra systématiquement un avis défavorable unanime (Position nationale des syndicats – Préférence sur la revalorisation du point d'indice plutôt que sur l'attribution de primes).
- L'**UNSA** propose, lors de l'étude d'un dossier complet, de voter « **abstention** » et d'émettre des **réserves**.

Remarques générales

- **UNSA** : Il convient de mélanger tous les outils de gestion santé et sécurité au travail (Recensement des accidents – Document Unique...).
- **Cédric FIGAROLA** : L'avancement de la politique de santé et de sécurité au travail dans les collectivités de moins de 50 agents est énorme. Le bilan des accidents et l'efficacité du Document Unique peut être mesuré avec l'étude des indicateurs de santé et de sécurité présent dans la version du Document Unique proposé par le CDG 66.

- **CGT** : Demande l'état d'avancement du bilan social et affirme son importance.
- **Serge CANTIER** précise que les collectivités ne remontent pas systématiquement les informations nécessaires pour la réalisation du bilan social.

- **CGT et UNSA** : Insiste sur l'importance de la présence des médecins de prévention pour les visites de services.
- **Cédric FIGAROLA** affirme qu'un tableau de présence des acteurs faisant partis de la délégation sera mis à l'ordre du jour de la future séance plénière du 17 octobre 2017. Une discussion pourra alors être engagée.

- L'**UNSA** demande l'examen du télétravail car il y a des agents qui se voient refuser du télétravail.
- **Cédric FIGAROLA** précise que ce point est inscrit à l'ordre du jour du CT en formation CHSCT car il a été demandé par la secrétaire de l'instance.